

Paris, le 3 décembre 2020

Élections générales au Burkina Faso : l'Assemblée parlementaire de la Francophonie salue le renforcement démocratique du pays

Suite à l'annonce faite par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) des résultats provisoires des élections législatives tenues au Burkina Faso le 22 novembre, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) salue le bon déroulement du scrutin.

Elle souligne l'organisation consensuelle du processus électoral par les autorités nationales et les acteurs internationaux, malgré certaines difficultés opérationnelles et sécuritaires. L'Assemblée regrette par ailleurs que près de 500 000 électeurs aient été empêchés de voter sereinement en raison de la menace terroriste.

Le Secrétaire général parlementaire de l'APF, **Jacques Krabal**, a participé à la mission d'information et de contacts dépêchée au Burkina Faso par la Secrétaire générale de la Francophonie à l'occasion de ces élections. « *Je tiens à souligner le succès que représente la tenue conjointe, dans le calme, d'une élection présidentielle - avec 13 candidats - et d'élections législatives où concouraient 126 partis politiques. Le pluralisme politique qui en est ressorti démontre que l'aspiration à choisir librement ses représentants et à prendre part à la destinée de son pays est plus forte que la peur et la division* » a-t-il déclaré.

Dans l'attente des résultats officiels, l'Assemblée rappelle que toute contestation doit être faite par le biais des voies légales.

L'APF forme des vœux de réussite pour cette nouvelle Assemblée et se tient à la disposition des parlementaires et du peuple burkinabè pour les accompagner dans la consolidation de la paix et de la sécurité, essentielles pour le développement et la stabilité de la région.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.